

25 juillet 2011

N°24 – 2011

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine

Communication et affaires publiques

Antonio Moretti

Directeur Relations Investisseurs

+33 (0) 1 46 98 73 17

+44 (0) 203 207 85 62

SCOR poursuit sa politique d'offre de services à valeur ajoutée pour ses clients en acquérant la totalité du capital de SOLAREH SA

Conformément à son plan stratégique pour la période 2010-2013, « Strong Momentum », SCOR a décidé d'élargir et de renforcer son offre de services à valeur ajoutée pour ses clients assureurs. Dans ce cadre, SCOR Global Life SE, filiale de SCOR SE, qui détenait déjà 50 % du capital de SOLAREH SA, a acquis les 50 % restants par le rachat des parts de Solareh International Inc.

SOLAREH SA est un prestataire de services implanté depuis plus de 10 ans en France et au Benelux qui promeut, au travers des contrats d'assurance, des solutions concrètes éprouvées pour les entreprises conduisant à une amélioration très sensible de leurs performances. En assurance de personnes, l'offre de SOLAREH SA inclut en particulier des services d'intervention post-traumatique et de gestion de crise en milieu professionnel, la gestion des arrêts de travail par l'aide au retour à la santé et à la vie active des salariés et la prévention des risques psychosociaux des salariés et des managers. En assurance de biens et de responsabilité, SOLAREH SA propose des solutions de prévention du stress post-traumatique après des accidents ou des événements dramatiques.

SOLAREH SA compte 25 collaborateurs, qui s'appuient sur un réseau de plus de 1 200 intervenants, et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ EUR 4 millions sur un marché en forte croissance en France et en Europe. Christian Mainguy est Directeur général de SOLAREH SA depuis décembre 2010. Dans le cadre de l'intégration de SOLAREH SA au sein de SCOR, un changement de la marque de la société est prévu en septembre prochain.

Gilles Meyer, CEO de SCOR Global Life et Président du Conseil d'administration de SOLAREH SA, déclare : « Avec SOLAREH, SCOR Global Life élargit sa gamme de services à valeur ajoutée pour ses clients assureurs, en leur offrant des solutions de maîtrise de la sinistralité par la prévention des risques en entreprise et la gestion des arrêts de travail ».

Pour plus d'informations sur SOLAREH SA et sa gamme de services, consultez le site www.solareh-sa.com.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros

25 juillet 2011

N ° 24 – 2011

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0103 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros